



Demande de remboursement dans son integralite ainsi que la repris

Par **MAACHOU**, le **18/11/2008** à **09:44**

BONJOUR, je me permets de solliciter votre aide pour un probleme qui m'est survenu lundi 17 novembre 2008 avec le magasin super u de chenove dans le departement 21. j'ai commandé par téléphone 1 lot de 2 cantines de 90x100cm pour 69.90 + 10e pour frais de livraison soit au total 79.90e que j'ai réglé par chèque et à la livraison. Sauf, que le magasin en question en a livré qu'une seule, donc devant ce problème le livreur a rappelé le magasin u ne connaissant pas la promo et j'ai discuté devant ce livreur avec l'interlocutrice du magasin voyant que le livreur s'en désintéressait totalement, après plusieurs questions au sujet des cantines, couleur dimensions, prix , celle-ci a reconnu devant le livreur car il y avait le haut-parleur, qu'il y avait une erreur et qu'il me livrerait la deuxième grande cantine comme la précédente. me méfiant je leur ai proposé de reprendre la 1ere cantine et de s'assurer qu'il nyavait pas de confusion sur la promo, celle ci ma dit de ne pas m'inquiéter qu'il fallait que je garde la 1ere cantine et que je règle le livreur car monsieur le livreur ne travaillait à partir de 12h00 et celui-ci n'avait pas envie de revenir pour livrer une deuxième. Sauf que après le départ du livreur, le magasin m'appelle en me disant qu'ils se sont trompés et qu'il faut que je me débrouille pour ramener la 1ere cantine pour etre remboursés et le magasin ne veut pas rembourser la livraison